



## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-546**

**AVIS PUBLIC est donné par le soussigné QUE :**

Le Conseil municipal de la Ville de Léry a, lors de la séance ordinaire tenue le 9 octobre 2024, adopté le règlement numéro 2024-546 sur la régie interne des séances du conseil de la ville de Léry.

Ce règlement a pour but de revoir les normes régissant la manière dont les séances du Conseil municipal afin d'intégrer un encadrement et le désordre et les entraves aux bon déroulement des séances du conseil. Ceci est fait en lien avec un changement législatif provincial.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement aux heures régulières d'ouverture de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 11<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024**

Michel Morneau MAP urb.  
Directeur général et greffier trésorier